

Article paru dans le Figaro du 28 avril 2003

Sous le titre : Passer des idées à l'action

LA BOMBE DES RETRAITES : L'ARTIFICIER ET SES ARTIFICES

Par Michel Godet

Professeur au Cnam, vient de publier *Le Choc de 2006*, Odile Jacob 2003.

L'artificier, François Fillon, est sorti du bois pour désamorcer la bombe démographique et éviter l'explosion du système de retraites par répartition. Saluons la performance d'un Ministre qui annonce enfin la couleur des réformes après des mois de concertation avec les partenaires sociaux. Ces derniers avaient l'impression de jouer au chat et à la souris sans savoir qui était qui et se ferait attraper. Cette fois le chat est sorti botté, il n'a fait que quelques pas avant le grand saut des réformes à venir. Mais cela suffit pour alerter les souris, elles vont pouvoir manifester de plus belle et en chœur. Chacun est dans son rôle et personne ne doit perdre la face. Dans notre pays les décisions prioritaires sont rarement précédées d'un consensus. Il faut des convictions, de la ténacité et du courage pour réformer.

A l'oral François Fillon présente bien toutes ces qualités, mais il faudra attendre l'écrit pour en avoir les preuves formelles. En attendant saluons la performance car l'artificier ne manque pas d'artifices pour désarmer les partenaires sociaux. Il commence par les rejoindre pour sauver la répartition, ce qui permet de rajouter plus facilement un deuxième étage d'épargne retraite (le mot capitalisation est politiquement incorrect).

L'artificier reprend à son compte le slogan " *du plus haut niveau de pension possible*" mais " *sous réserve de ne pas augmenter les cotisations des actifs*". Le message est clair et responsable : on ne peut indéfiniment tirer des traites sur des générations futures

moins nombreuses. La solidarité ne consiste pas à faire systématiquement payer aux jeunes les erreurs de gestion et de prévision des anciens. Il faudra donc, pour ces derniers, cotiser plus longtemps (les 40 années requises en 2008 deviendront 41 puis 42 en 2012 et 2020 avec l'augmentation attendue de l'espérance de vie) et recevoir moins ! De plus, il est sage de ne pas accroître les charges qui pèsent sur le travail et les entreprises car la compétitivité et l'attractivité de l'économie française se sont fortement dégradées ces dernières années. Mais premier artifice, François Fillon vend la peau de l'ours en comptant sur la baisse du chômage et la croissance retrouvée pour assurer un transfert de cotisations. Qu'il soit permis de douter de cette conjoncture optimiste car les cheveux gris de l'Europe iront de pair avec une croissance molle ! Pour créer des emplois, susceptibles de faire baisser le chômage, il faudra continuer à baisser le coût du travail et donc les charges et aussi rendre les revenus du travail plus clairement rémunérateurs que ceux de l'assistance. Des dizaines de milliers d'emplois ne trouvent pas preneurs alors qu'il y a près de 2,5 millions de chômeurs ! Et, ne nous leurrions pas, il faudra d'une manière ou d'une autre augmenter les prélèvements obligatoires en raison du vieillissement, ne serait que par l'augmentation des dépenses d'assurance maladie sans compter l'explosion programmée de l'aide aux personnes âgées ! Pour masquer cette perspective, il y a quelques artifices: on pourra, par exemple, reporter à plus tard l'échéance du remboursement de la dette sociale comme l'avait déjà fait Lionel Jospin.

Saluons aussi la bonne idée de la sur-cote et de la décote de 3% des pensions par année en plus ou en moins au-delà de l'âge légal de soixante ans et **seulement** pour ceux qui ont les 40 années de cotisations requises (c'est nous qui soulignons : cette précision n'a pas été donnée par le Ministre mais renseignements pris, elle est confirmée) . Bonne pioche pour les travailleurs du privé, leur décote de 10% par an serait baissée pour se rapprocher progressivement de celle du public ! La preuve est faite que l'alignement du public sur le privé se fait dans les deux sens et parfois dans le sens du mieux disant!

Le Ministre des Affaires sociales a aussi l'habileté de donner un début de

satisfaction à la CFDT en assurant une garantie de pension autour des deux tiers du revenu de référence et même des trois-quarts pour les travailleurs au SMIC. Un petit signe est donné encore pour ceux qui ont cotisé plus de 40 ans et commencé à travailler à l'âge de 14-15 ans (pas 16 on l'a bien compris) : ils pourront partir à 58 ans soit après 44 ans de labeur. Tant pis pour ceux qui devront attendre 60 ans, malgré leur quarante ans et plus de cotisations et une espérance de vie inférieure de cinq ans à la moyenne nationale. Ils devront attendre. Cela coûterait trop cher dit-on. Il faut bien une France qui rame pour financer les trois autres France : celle qui brame, celle qui se pâme et celle du drame .

C'est ainsi que le brillant oral a laissé dans l'ombre les sujets qui fâchent : régimes spéciaux, espérance de vie à la retraite, politique familiale. Il n'est pas normal que certains, parmi ceux qui vivent le plus longtemps, soient aussi ceux qui partent le plus tôt et aient des pensions les plus élevées. Le Ministre a esquivé le débat en renvoyant la question aux entreprises publiques concernées EDF, SNCF... en oubliant que c'est finalement le citoyen contribuable ou consommateur qui paie la note des bastilles sociales (la SNCF coûte à la collectivité plus de 10 milliards d'euros par an). Pour l'instant, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin se contente de les encercler, leur tour viendra après, elles finiront bien par céder à la pression de l'opinion car leurs avantages sont devenus des privilèges exorbitants. Pourtant, le souci d'équité devrait conduire à s'attaquer d'abord aux inégalités les plus criantes de notre système de retraites. Les régimes spéciaux représentent environ 4% des cotisants mais près du double en proportion des retraites versées. Il s'agit bien d'un transfert de tous ceux qui sont dans une situation normale au profit de ceux qui sont susceptibles d'intimider les gouvernements comme en 1995. S'il est légitime de contester la prédominance des rapports de force dans la compétition mondiale, il l'est tout autant de dénoncer les abus de positions dominantes dans la régulation sociale.

Autre sujet qui fâche, l'inégalité face à la mort, à 35 ans un ouvrier a dix ans d'espérance de vie de moins qu'un cadre et l'écart s'est creusé ces dernières années.

Les données par catégorie socio-professionnelle sont connues : il serait juste de permettre aux ouvriers de partir plus tôt ou de toucher plus puisqu'ils en profiteront moins longtemps. Faute de corriger cette injustice, on continue au nom de la solidarité par la répartition à faire payer en partie les retraites des cadres par les ouvriers.

Dernier sujet qui fâche : *"les avantages familiaux, ne seront pas remis en cause"*.

Encore heureux , car ils sont loin d'être suffisants pour encourager la relève! D'après le théorème de Sauvy, ce sont les enfants d'aujourd'hui qui paieront les retraites de demain. Un système dans lequel le moyen d'obtenir le revenu maximal, à la fois durant sa vie active et pendant sa retraite, est de ne pas avoir d'enfants, de façon à tout miser sur sa carrière professionnelle, est en porte-à-faux avec cette réalité. Hélas !, le système est ainsi fait que ceux qui contribuent le plus pour la relève sont, dans l'ensemble, aussi ceux qui auront les droits à la retraite les moins avantageux. En France, c'est un vrai métier que d'être payé pour s'occuper d'enfants à condition que ce ne soient pas les siens. C'est ainsi que les mères de familles nombreuses, actives aux foyers, ne "cotisent" pas et se retrouvent avec des retraites croupions ! Il s'agit pourtant souvent de ménages modestes puisque la moitié des familles de quatre enfants ou plus est d'origine ouvrière ! En février dernier, le Premier Ministre devant le Conseil Economique et Social avait judicieusement rapproché la question des retraites de la politique familiale, qu'attend-on pour passer des idées aux actes ? Dans ce pays, une femme sur deux voudrait un enfant de plus, mais y renonce pour des raisons économiques. Il est temps que cesse la paupérisation des familles nombreuses, car ne l'oublions pas les bébés d'aujourd'hui seront aussi les cotisants de demain !